

MUNICIPALITE  
DE PORRENTRUY

CONSEIL DE  
VILLE



Séance du Conseil de ville du 20 mars 2025



Question écrite : peut-on en savoir plus sur la réflexion autour de l'administration communale ?

Lors de la séance du Conseil de ville du 6 février dernier, il a été mentionné que le Conseil municipal mène une réflexion globale sur une éventuelle réorganisation de l'administration communale, incluant une analyse des économies potentielles en lien avec le personnel.

Nous souhaiterions savoir si un mandat a été confié dans ce cadre, et si oui :

- À qui a-t-il été attribué ?
- Quel en est le coût ?
- Quel est l'objectif du rapport ?
- Le Conseil de ville pourra-t-il y avoir accès ?

Nous vous remercions par avance pour ces précisions.

PS/Les Vert-e-s

Lisa Raval